



Équipements en entrainement et compétitions

Équipement de sécurité obligatoire

L'équipement de sécurité est **obligatoire** pour tous les patineurs. Ces derniers sont tenus de porter les équipements suivants en **entrainements et en compétitions**:

- Un casque protecteur qui tient bien en place, serré sous le menton, offrant une bonne protection en cas d'impact et permettant une bonne visibilité. *Aucun casque de vélo n'est accepté.*
- Des lunettes sportives ou de protection qui doivent être **retenues par une bande élastique**. Les verres doivent être aucunement teintés.
- Un skin de PROTECTION INTÉGRALE pour les patineurs de niveaux interrégional provincial et élite. Le skin doit également bien couvrir les poignets.
- Un skin sans protection intégrale ou le même vêtement (ce qu'il porte en pratique pour le niveau régional).
- Des protège-tibias
- Des genouillères pour les patineurs régionaux qui n'ont pas de skin.
- Un protège-cou de type bavette.
- Des gants en cuir ou en kevlar ou en dynamax.
- Des tubes en Kevlar ou dynamax – Ils doivent être ajustés et installés de façon à couvrir visiblement le haut du patin
- Patin longue-lames**
- Des protège-lames rigides et en tissus.
- Serviette dans le sac de sport pour essuyer les lames.

Autres en compétition

- Espadrilles
- Vêtements de rechange (en cas de chute)
- Paires de bas en surplus
- Séchoir (facultatif, mais pratique en cas de chute)
- Lacets de rechange
- Clé #10 (outils indispensables à avoir dans un sac de patin pour serrer les lames au besoin)
- Kit d'aiguisage (Si vous aiguisé vous-même les lames)
- Collations santé, bouteille d'eau.
- Lunch s'il y a une heure de dîner (Sinon prévoir plus de collation)
- Une vérification des bouts de lame de chaque patineur sera effectuée lors de la 1ere compétition et par la suite aléatoirement à chacune des compétitions.

Bonne saison !